



Canton de
Bordères/Echez

Commune d'IBOS

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 10/07/2026

Reçu en préfecture le 10/07/2026

Publié le

ID : 065-216502260-20260706-2026052-DE



Séance du 6 juillet 2026 à 18h

2026/052

Présents : VINCENT Gisèle, MARQUEZ Stéphanie, DUHAMEL Michel, CAZABAN Laetitia, ABADIE Sébastien, DE LUYCKER Diane, MADELAINE Jean-Christophe, ALMENDRO Serge, TRÉBUCQ Sandrine, ARRIZABALAGA Alexandre, MARTY-MAHE Ingrid, CASTERA Yves, POUBLAN Jean-Damien, BORDAT Elisabeth, LHOSSEIN Bernard, ÉCORCHON Caroline, BOUHABEN Laurent

Absents : SOULÉ-PÉRÉ Philippe (donne procuration à Yves CASTERA), TOSON Régine (donne procuration à Gisèle VINCENT), VERDIÉ Marie (donne procuration à Stéphanie MARQUEZ), ESPOUEY Jérôme (donne procuration à Jean-Damien POUBLAN), BOURDEAU Christine (donne procuration à Elisabeth BORDAT), GUIRAUD Nathalie (donne procuration à Sébastien ABADIE).

Elue secrétaire de séance : Diane DE LUYCKER

Nombre de conseillers en exercice : 23

Date de la convocation : 1^{er} juillet 2026

**CREATION D'UNE COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE :
SENTIERS DE RANDONNEES**

M.DUHAMEL Michel, Maire adjoint, informe l'assemblée délibérante qu'en dehors des commissions communales, le conseil municipal peut consulter d'autres structures.

L'article L.2143-2 du code général des collectivités territoriales permet au conseil municipal de créer une ou plusieurs commissions extra-municipales sur tout sujet d'intérêt communal.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal fixe la composition de ces commissions extra-communales pour une durée qui ne peut excéder celle du mandat municipal en cours.

Ces commissions sont présidées et animées par un adjoint ou un conseiller et elles s'adjoignent des personnalités compétentes dans chacun des domaines concernés.

Aucune décision ne sera prise lors de ces commissions, elles sont un outil de travail pour l'équipe municipale et permettront de faire participer la population à la réflexion sur les prises de décisions.

M.DUHAMEL Michel, Maire adjoint, souhaite créer une commission extra-municipale « sentiers de randonnées » afin de poursuivre le travail de mise en valeur de sentiers de randonnées sur la commune. Elle propose aux membres du Conseil Municipal la liste de candidats suivants :

Michel DUHAMEL (Vice-Président de la commission)
Christine BOURDEAU
Jean-Christophe MADELAINE
Sébastien ABADIE
Diane DE LUYCKER
Virginie FICHET
Isabelle BOUTELOUP
Charlotte FONTAN
Bernard JOUCLA
Alain DARRIEUX
Sébastien JOUCLA
Jean GUIONIE
Cédric PAGES

Ainsi informé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la désignation et la création de la commission extra-municipale « sentiers de randonnées ».

Envoyé en préfecture le 10/07/2026

Reçu en préfecture le 10/07/2026

Publié le

Berger
Levrault

ID : 065-216502260-20260706-2026052-DE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant
soit par courrier, soit par l'application www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa
publication et/ou notification et à compter de sa transmission au contrôle de légalité.

La secrétaire de séance



Diane DE LUYCKER

Le Maire,



Gisèle VINCENT